

BIEN PRÉPARER LA MISE EN PLACE DU CSE (PROTOCOLE PRÉÉLECTORAL)

Objectifs

Vous avez suivi les réformes et vous souhaitez vous préparer au mieux à passer du comité d'entreprise au comité social et économique (CSE). MDRH vous propose une formation de mise en place du CSE, de préparation du protocole préélectoral pour être sûr d'aborder ces changements dans les meilleures conditions.

Être prêt pour maintenir une représentation efficace des salariés

Les ordonnances Macron du 22 septembre 2017 ont en effet créé une nouvelle instance qui fusionne les DP, le CE et le CHSCT. **Le CSE ou comité social et économique** est apparu dès le 1er janvier 2018 avec les premières élections professionnelles dans les entreprises de 11 salariés et plus.

Au cours de cette journée de formation avec MDRH, vous apprendrez à :

- Comprendre Les Enjeux De L'ordonnance Macron Concernant La Fusion Des IRP
- Préparer Les Élections Du CSE
- Appréhender Les Changements Dans Les Attributions, Les Moyens Des Instances Représentatives Avec La mise en place d'un CSE

Cette formation consiste à vous préparer à la fusion des instances de représentation du personnel que vous avez toujours connu.

- Dans quelles conditions la mise en place du CSE va-t-elle se dérouler ?
- Quand les élections vont pouvoir être organisées ?
- Comment sera composé le comité social et économique et quelles seront ses modalités de fonctionnement ?
- Dans quel cas y aura-t-il un comité social et économique central ? Un conseil d'entreprise ?
- Qu'est-ce qu'un représentant de proximité ?

Cette formation s'appuie sur un comparatif entre le fonctionnement du CE et le futur CSE pour transposer vos points de repère dans une situation à venir.

Vous élaborerez avec le formateur le protocole préélectoral, indispensable à préparer avant les élections pour bien maîtriser le futur fonctionnement du comité social et économique.

Lieux de formation sur le protocole préélectoral

Cette formation sur le rôle du comité d'entreprise peut se dérouler soit en inter-CE sur Chasseneuil du Poitou, soit en intra-entreprise, dans vos propres locaux professionnels.

Programme

Comprendre l'importance accordée à l'accord collectif par les ordonnances Macron et notamment pour les attributions et le fonctionnement du CSE

Mise en place du CSE, composition et fonctionnement

- A quelle date ? Mesures transitoires. Les élections du CSE et le protocole préélectoral
- La composition du CSE et le fonctionnement du CSE. Crédit d'heures : report ou transfert ; réunions ; formation des membres du CSE ; règlement intérieur du CSE ; budgets du CSE ; transfert des biens entre le CE et le futur CSE.

Les attributions du CSE : l'importance de la négociation

- Dans les entreprises de 11 à 49 salariés : des délégués du personnel « allégés »
- Dans les entreprises de 50 salariés et plus, un grand remaniement : attributions. Délais de consultation ; absence de consultation si accord ; BDES et possibilités de négociation.

Les expertises du CSE

- Les cas de recours ; procédure de décision ; contestation par l'employeur des expertises
- Les droits et obligations des experts ; la prise en charge des expertises du CSE.

Le comité social et économique central

- Composition, mise en place, fonctionnement du CSE central, CSE d'établissement et répartition des attributions.

Deux nouvelles instances : le conseil d'entreprise et le représentant de proximité

PUBLIC CONCERNE

Futurs et nouveaux élus au CSE, comité social et économique

DUREE DE LA FORMATION

1 jour (7 heures)

LIEU

En inter entreprise ou Intra entreprise (Chasseneuil du Poitou)

SESSION DE FORMATION

6 personnes/ session maximum

COUT DE LA FORMATION

Devis sur demande

Frais

inclus : collations et support.

inter : déjeuner à prévoir

intra : frais de déplacements sur devis